



**Madame Rachida DATI, ministre de la Culture,
Mme Magali VALENTE, Directrice de cabinet
Monsieur Jean-François HÉBERT, Directeur général des Patrimoines et de l'Architecture**

Paris, le lundi 26 mai 2025

Objet : Préavis de grève pour tous les agents de l'Inrap et des services régionaux de l'archéologie à compter du lundi 2 juin et jusqu'au vendredi 27 juin (de 0h à 24h)

Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Par la présente, les organisations syndicales, SGPA CGT-Culture, SNAC-FSU, SUD Culture Solidaires et CNT-CSS, déposent un préavis de grève concernant l'ensemble des agents et agentes de l'Inrap et l'ensemble des agents et agentes des Services régionaux de l'archéologie (SRA) partout en France, à compter du 2 au 27 juin 2025.

Nous assistons en 2025 à une véritable remise en cause du dispositif d'archéologie préventive. Celle-ci passe par des mesures prévues par la loi dite de « simplification de la vie économique » (dont l'article 15 qui sera examiné à l'Assemblée nationale à la reprise des débats le 30 mai 2025) par lesquelles les grands lobbies tentent d'écartier l'archéologie des projets dits d'intérêt national majeur comme les *datacenter*.

Même si le ministère a tenté de rassurer les organisations syndicales en rappelant que le gouvernement avait déposé un amendement de retrait de cet article, même si cette mesure était abandonnée, cette nouvelle attaque démontre que sous la pression des intérêts économiques, le dispositif de l'archéologie préventive est de nouveau menacé.

Dans un contexte de réduction drastique des finances publiques, les coupes budgétaires à l'œuvre autour de l'archéologie préventive sont encore plus inquiétantes que ces mesures de simplification en mettant en péril l'acceptabilité même de notre discipline. Elles annoncent une réduction durable des moyens pour réaliser les diagnostics et poursuivre la recherche. À défaut de consacrer des moyens suffisants aux missions, la politique consiste à réduire l'activité de diagnostic de 30%, alors même que 48 millions de la TAP et de la RAP échappent au dispositif et permettraient de financer les missions à hauteur des besoins.

Cette situation affecte toute la communauté archéologique.

Le services régionaux de l'archéologie, déjà fragilisés par un sous-effectif chronique, sont mis en cause, accusés de déséquilibrer le système en émettant trop de prescriptions archéologiques. Ils sont incités à abandonner certains types d'aménagements qui ne donneraient pas assez de

fouilles, en somme d'ignorer l'intérêt scientifique au profit d'une forme de rentabilité. Cela aboutit directement à la remise en question des politiques scientifiques de prescription archéologique. Dans les services de collectivités territoriales, la situation n'est guère plus simple, avec des financements insuffisants et des conditions de travail qui se dégradent. Quel avenir pour les étudiant.es dans la discipline hormis une grande précarité (contrats d'apprentissage, stages, CDD à vie...) ? Les conséquences sociales sont immédiates pour les collègues CDD sans contrat depuis le début de l'année. C'est le renouvellement générationnel qu'on abandonne et qu'on condamne !

Le ministère de la Culture doit assurer une défense des principes fondamentaux de la loi de 2001 et la défense des missions de service public par un financement à la hauteur des besoins !

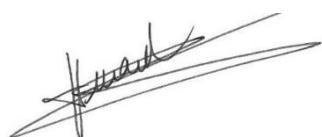
La destruction de notre patrimoine est un acte irréversible !

Nous revendiquons :

- **Le respect de la loi sur l'archéologie préventive, avec des politiques de prescriptions à la hauteur des enjeux scientifiques, patrimoniaux et culturels !**
- **Le financement des missions de service public et des recrutements à la hauteur des besoins !**
- **La fin des attaques de la logique conservatoire au profit de logiques de rentabilité, incompatibles avec les missions fondamentales de préservation du patrimoine !**
- **La définition de politiques publiques et culturelles fortes qui dépassent les enjeux économiques pour assurer un projet de société solide et durable où la conservation du patrimoine écologique et historique ne serait pas bradée pour répondre aux seules exigences budgétaires.**

Pour le SGPA CGT-Culture

Séverine Hurard et Virginie Decoupigny



Pour le SNAC-FSU

Corinne Charamond et Benoît Ode



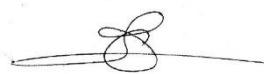
Pour SUD Culture Solidaires

Thomas Bouquin



Pour la fédération CNT-CCS

Benoit Oliveau



Copie à :

M. Emmanuel Etienne, Directeur général des patrimoines adjoint

M. Godefroy Lissandre, Sous-Directeur de l'archéologie

M. Dominique Garcia, président de l'Inrap

Mme Emmanuelle Parent et M. Yvan Navarro, secrétaires généraux de la CGT-Culture

M. Frédéric Joseph, secrétaire général adjoint de la CGT-Culture

Secrétariat national SUD Culture Solidaires : sud@culture.gouv.fr